

Cahier des charges Résidence d'artiste Lycée Jean Monnet Yzeure 2026

Le lycée Jean Monnet

Fort de la diversité de son offre de formation, le lycée Jean Monnet possède une longue expérience dans les métiers d'art et le Design. En effet la culture verrière du lycée remonte aux années 60, date de la création de l'Ecole nationale du Verre, remise en valeur par la création du DMA art du verre et du cristal en 2005, ainsi que du DNMADE mention "matériaux créateur verrier" en 2018. Le lycée propose donc un panel complet des formations du CAP à bac +3. Dans cette dynamique, l'ouverture du DSAA Design produit en 2012 a également permis de confirmer la valeur du pôle design par la création de l'Ecole Supérieure de Design et Métiers d'Art d'Auvergne au sein du lycée Jean Monnet. La double compétence Design et Verre du lycée Jean Monnet lui confère une place au tout premier rang européen. Ce pôle d'excellence a été moteur pour la création du *Campus des métiers et des qualifications* «Design, Matériaux et Innovation» fédérant les compétences de partenaires de formation autour des matériaux verre, métal, bois et cuir de bac -3 à bac + 8.

Ouvrir à la démarche artistique

Le lycée Jean Monnet intègre une dimension artistique et culturelle, appuyée sur les formations de design, de métiers d'arts et d'arts plastiques ainsi que sur le réseau de partenariat avec les structures et la DRAC. L'objectif est de contribuer au rayonnement artistique en facilitant les échanges et la promotion de la création sous toutes ses formes. Par ailleurs, les démarches créatives et leurs résultats font l'objet d'expositions.

Le lycée Jean Monnet s'appuie sur des dispositifs déjà existants :

- Partenariat avec le Centre National du Costume de Scène, Musées départementaux: Musée Anne de Beaujeu, Maison Mantin, Château des Ducs de Bourbon, Musée de l'illustration jeunesse, FRAC Auvergne, Yzeurespace
- EROA (Espace de Rencontre avec l'œuvre d'Art)

La résidence d'artiste vient compléter ces dispositifs, permettant d'accueillir des plasticiens qui souhaitent développer leur approche « matériaux »

Les moyens techniques:

Les techniques de mises en œuvre dans le domaine du verre : verre soufflé (sodo-calcique), casting, fusing, thermoformage, parachèvement/façonnage, taille, gravure, sablage, collage, vitrail, Tiffany.

Les matériaux d'usage courant sont mis à disposition. Les matériaux spécifiques (dans le domaine du verre ou autre) sont à la charge de l'artiste.

La résidence d'artiste :

Durée : 8 semaines (les périodes de présence seront définies au début de la résidence)

Période : entre le 05 janvier et le 03 avril 2026

Rémunération : 7000€

Projet : tout type de projet plastique est envisageable : peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation...

Locaux : accès aux ateliers (selon leurs disponibilités, à valider avec le Directeur Délégué aux Formations M. Billaud en début de résidence), salle de travail personnelle

Lieu et date d'exposition possible : EROA au 1er étage du CDI à la fin de la résidence

Horaires : amplitude horaire d'ouverture du lycée du lundi au vendredi 8h-18h (sauf week-end et vacances scolaires)

Hébergement : appartement au sein du lycée

Repas et transports : à la charge de l'artiste

Activités : 60% du temps réservé à la création propre, 40% du temps réservé à des activités pédagogiques : co-animation de cours (design, pratique plastique, culture artistique...), accompagnement de projet pédagogique, workshop, conférence...

Les activités pédagogiques déjà effectuées avec des publics scolaires et envisagées pour la résidence, doivent être mentionnées et précisées dans le dossier de candidature. Néanmoins, elles seront élaborées avec les enseignants concernés en début de résidence.

Utilisation des machines : un accompagnement à l'usage de certaines machines comportant un risque ou nécessitant une compétence particulière, sera effectué par les enseignants afin de développer au maximum l'autonomie de l'artiste.

Contexte : En fonction des besoins et des situations, l'artiste pourra bénéficier de l'aide ponctuelle des enseignants du pôle métiers d'art. La participation des élèves se fera dans la limite des pratiques pédagogiques associées à leur niveau de formation sous l'autorité de l'enseignant.

Sélection : vous devrez envoyer votre dossier comprenant : un CV, un portfolio, une note d'intention avec les activités pédagogiques envisagées à l'adresse suivante : jocelyne.chassin@gmail.com.

(Le dossier sera constitué d'1 seul document en format PDF envoyé en pièce jointe du mail. Pas de «We transfer». Aucun envoi papier ne sera retenu)

Les dossiers sont à envoyer avant le 30 novembre 2025 minuit. Les dossiers arrivés hors délai ne seront pas examinés.

Le comité de sélection se réunira début décembre pour sélectionner 3 dossiers. Pour permettre de finaliser le choix, nous demanderons aux 3 candidats retenus en phase finale, de défendre leur projet lors d'une rencontre individuelle avec le jury. Celle-ci se fera par visioconférence l'après-midi de la réunion du jury. La date de ce jury sera envoyée par mail lors de la confirmation de réception des dossiers. Nous appellerons les 3 derniers candidats en lice aux environs de midi pour caler les entretiens visio de l'après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jocelyne Chassin coordinatrice de la résidence au lycée Jean Monnet au 04 70 46 93 01 ou Thomas Koczek conseiller pour les Arts plastiques DRAC Auvergne Rhône Alpes au 07 87 37 87 27.

Site du lycée Jean Monnet : <https://www.lycee-jeanmonnet-yzeure.fr/>

Liste des artistes accueillis en résidence :

2016 : Julie Legrand

2017 : Marie -Aurore Stiker Metral

2018 : Lucie Le Guen

2019 : Sophia Taillet

2020 : Charlène Guillaume

2021 : Alexandra Riss

2022 : Elvire blanc-Briand

2023 : Benjamin Just

2024 : Marie Cornil et Alexandre Willaume

2025 : Marie Lannou